



Arrondissement  
de Torcy

Canton de  
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 27 juin 2022

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 30  
Excusés : 9  
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT SEPT JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 20 juin 2022 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIX - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BOURDELET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - Mme MER - M. CABUCHE - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Conseillers municipaux

### ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme SHORT FERJULE - M. TASD'HOMME - Mme LA SPINA - M. MOUILLOT - Mme VENTURINI - Mme AMBROSINI - Mme HEUCLIN - M. DUMONT - M. LEBOUCHER .

### ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

<u>POUVOIRS :</u>		à	
Mme SHORT FERJULE		à	M. GHOZELANE
M. TASD'HOMME		à	M. BORD
Mme LA SPINA		à	Mme DANY
M. MOUILLOT		à	M. BECQUART
Mme VENTURINI		à	M. BOURDELET
Mme AMBROSINI		à	Mme PIOT
Mme HEUCLIN		à	M. NOVAIS
M. DUMONT		à	Mme MER
M. LEBOUCHER		à	M. JACQUOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Sofiane GHOZELANE

## SEANCE DU 27 JUIN 2022

N°2022\_06\_27-19

Ref : Direction du département technique

**Objet: Convention de partenariat relative à l'apiculture en milieu urbain entre la commune et l'association Apiculteurs amateurs d'Ile de France**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention annexé,

**CONSIDERANT** qu'il convient de promouvoir l'apiculture en milieu urbain,

**CONSIDERANT** que la commune souhaite faire la promotion des pollinisateurs via l'association des apiculteurs amateurs de l'Île de France, avec le versement d'une subvention ainsi que la mise à disposition d'un local et de 8 ruches au total sur le territoire communal,

Considérant l'avis de la commission aménagement / travaux du 19 juin 2022,

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré,

**Par 37 VOIX POUR**

**Par 2 ABSTENTIONS (Mme MER, M. DUMONT)**

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat ci-annexé, relatif à l'apiculture en milieu urbain entre « les apiculteurs amateurs d'Île de France » dont le siège social est 3 rue Saint Exupéry 77340 Pontault-Combault et la commune de Pontault-Combault.

**AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention de partenariat ci-annexée ; relative à l'apiculture en milieu urbain sur la commune de Pontault-Combault avec « les apiculteurs amateurs d'Île de France » dont le siège social est 3 rue Saint Exupéry 77340 Pontault-Combault pour un montant de subvention de 15 000 € sur 2 ans.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20220627-2022\_06\_27-19a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2022

**Délai et voie de recours :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.